Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Elle répond à l'exigence de la norme 160 et fournit au projeteur comme au maître de l'ouvrage un instrument de choix indispensable dans certaines situations complexes, où l'on ne peut se contenter d'appréciations provisoires sommaires, négligeant l'interaction sol - structure.
Cette méthode, développée dans nos bureaux, est utilisée avec succès, tant pour le contrôle de projets de tiers que pour les besoins d'ouvrages que nous étudions. C'est un outil de travail précieux.

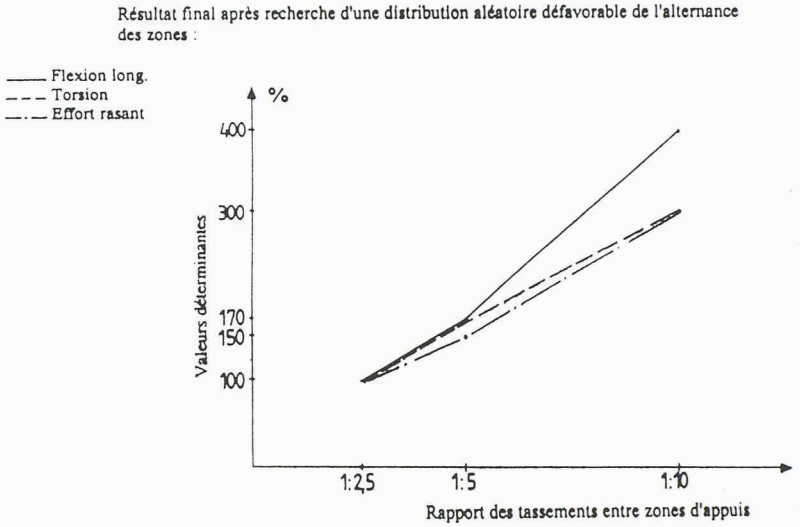

Exemple 2 - Influence sur une structure de caisson enterré d'environ 100 m des hypothèses de tassement différentiel par zones d'appui dans le cas d'un terrain hétérogène, donc sujet à très forte variation de compressibilité

Représentation des architectes suisses au Conseil des architectes d'Europe

Conscients de l'urgence d'une participation des architectes suisses à la définition de la pratique professionnelle dans l'Union Européenne, mais également de la nécessité de défendre la pratique dans notre pays, les comités des associations professionnelles – FAS, FSAI, SIA – ont donc décidé, sur l'initiative du Bureau de la section suisse de l'UIA (Union internationale des architectes), de présenter une demande d'adhésion en tant que membre observateur au CAE (Conseil des architectes d'Europe). C'est le 5 novembre 1993 à Berlin que l'Assemblée générale du CAE a admis la Suisse, à l'unanimité, en qualité de membre observateur.
Afin de définir une politique commune sur les questions abordées dans le cadre du CAE et de donner les directives nécessaires à la délégation suisse, les comités centraux des associations professionnelles, soutenus par la fondation du Registre suisse REG, ont décidé de créer la Conférence suisse des architectes (CSA).

Pierre-Henri Schmutz, architecte à Neuchâtel, a été nommé chef de délégation. Accompagné de Regina Gonthier, architecte à Berne et présidente de la section suisse de l'UIA, il a représenté pour la première fois la Suisse lors de l'assemblée du CAE des 26 et 27 février 1994 à Bruxelles.
L'intensité des séances de travail et les contacts qu'il a été ainsi permis d'établir avec l'ensemble des délégués des pays de l'Union Européenne et des autres membres observateurs (Autriche, Finlande, Norvège et Suède) a montré que les préoccupations étaient similaires et laissent présager qu'au travers de notre participation active, nous pourrons non seulement suivre, mais également agir sur l'évolution de la pratique professionnelle en Europe.

Pierre-Henri Schmutz,
rue du Trésor 2,
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 5616,
fax 038/24 75 07